

# Les Échos de Bramefarine

n° 101 – septembre 2024

## Le mot du maire



Olivier Roziau

*Septembre est de retour... 90 enfants ont repris le chemin de notre école lors de cette rentrée 2024 avec une équipe enseignante modifiée : Gwenaëlle Dai remplace en effet Maëlle Sordoillet pour la classe « grande section de maternelle/CP » et les élus lui souhaitent sincèrement la bienvenue !*

*Les vagues de chaleur enregistrées en août, avec quelques jours de températures « caniculaires », ont justifié que la préfecture de l'Isère place le département en niveau « orange » du plan canicule. Les consignes de vigilance de rigueur ont été données à toutes les collectivités territoriales : les personnes fragiles, âgées ou en situation de handicap inscrites sur le registre communal ont ainsi été visitées régulièrement par les agents du service Technique et les élus pour s'assurer de leur situation.*

*Notre projet de restructuration de l'école et de la mairie vient de franchir une nouvelle étape. Une consultation pour la maîtrise d'œuvre a été lancée fin août pour un retour de candidatures fin septembre. Cette restructuration est un projet ambitieux, exigeant en termes de ressources et de temps, dont l'objectif final est d'améliorer la qualité de vie et du service public au sein de la commune. Il s'agit en effet de créer des infrastructures durables, fonctionnelles et adaptées aux besoins actuels et futurs. La réussite de ce projet repose sur un processus de consultation transparente et une planification rigoureuse des travaux tout en maintenant l'activité scolaire et communale, ainsi qu'un contrôle de la qualité de leur exécution.*

*Un article de ce numéro des Échos vous informera plus amplement des avancées de ce projet.*

*Sachez qu'actuellement, les réservoirs d'eau potable des hameaux de Saint-Maximin qui dépendent du site du Crêt sont en déficit d'alimentation. L'insuffisance d'eau potable sur ce secteur ne permet donc pas d'accueillir de nouveaux projets de construction. La communauté de communes « Le Grésivaudan », gestionnaire des réseaux, a engagé un programme de travaux afin de sécuriser la production et la distribution de l'eau. Les travaux seront réalisés par phases et devraient débuter avant la fin de l'année.*

*Vous serez informés en temps voulu des différentes interventions.*

*Je sais pouvoir compter sur votre civisme pour poursuivre vos efforts afin d'économiser notre ressource en eau potable.*

*Enfin, et pour le plus grand bonheur des boulistes, vous êtes conviés au challenge communal de pétanque 2024 qui se déroulera le samedi 21 septembre prochain.*

*Belle rentrée à tous! ■*

## Affaires sociales

### Noël 2024 : colis traditionnel ou repas partagé ?

Cette année, le conseil municipal a souhaité apporter une touche supplémentaire de convivialité lors des fêtes de fin d'année et a proposé aux Saint-Maximinois de 75 ans et plus de choisir entre le traditionnel colis de Noël qui vous est porté à domicile par vos élus et un repas collectif convivial partagé avec ceux d'entre eux qui seront disponibles.

Ce déjeuner aura lieu le **samedi 7 décembre** à la salle Marie-Louise et sera animé par des musiciens qui vous feront danser et rêver... tout l'après-midi.

Si vous hésitez à venir seul(e) vous pouvez vous faire accompagner par une personne proche en l'inscrivant auprès de la commune.

Si vous n'avez pas encore répondu au précédent courrier ou si vous souhaitez modifier votre réponse, vous pouvez le faire jusqu'à la fin du mois de septembre, par un simple appel téléphonique à la mairie !

Nous avons hâte de partager ce moment avec vous. ■

### Art-thérapie et psychologie positive

En 2025, les rendez-vous de psychologie positive reprendront avec Dany Hecquet-Dessus. Nous espérons de nombreuses inscriptions et de nouveaux participants !

Le calendrier et le programme exact seront diffusés dans le prochain numéro des *Échos*.

L'atelier d'art-thérapie proposé par Christelle Provendie vous permettra de réaliser de nouveaux chefs-d'œuvre et sera enrichi cette année de nouvelles propositions comme, par exemple, visites d'expositions ou de musées.

Rendez-vous le **4 octobre prochain à 16 heures à la mairie de Pontcharra** pour le **vernissage** des œuvres réalisées par les élèves de Christelle à l'occasion de la **Semaine Bleue** (du 30 septembre au 5 octobre 2024).

Ce vernissage sera suivi d'un apéritif offert par l'association Équilibre de Pontcharra.

Avis aux amateurs !

Ces deux programmes sont conditionnés par l'accord de la Conférence des financeurs et du département. ■

## Travaux / Espaces verts

### Entretien du cimetière

La loi Labbé de 2017 a interdit aux collectivités territoriales d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Cette règle s'applique bien évidemment à Saint-Maximin et pour des raisons de santé publique et environnementale, nous ne pouvons plus recourir aux pesticides et herbicides pour désherber les espaces publics.

Cette loi a été étendue en juillet 2022 aux lieux privés recevant du public tels que les hôtels, campings, parcs de loisirs et cimetières. Afin de garantir le meilleur service possible, nous avons effectué plusieurs visites de cimetières et retrouvé à chaque fois la même problématique. Diverses solutions avaient été adoptées mais elles se sont toutes avérées inefficaces en raison de l'ensemencement...

De ce fait, à Saint-Maximin, nous avons tenté le piochage des herbes mais cette action déstabilise le sol qui est entraîné vers le bas du cimetière lors des précipitations.

Échec ! Il a fallu remonter tout le gravier manuellement, à la brouette...

Finalement, il nous a paru plus efficace d'organiser régulièrement le débroussaillage du cimetière. Sachez que les employés communaux effectuent cette tâche dans le respect des tombes et du travail bien fait.

N'oublions pas que l'herbe pousse entre deux interventions même si celles-ci sont rapprochées : nous avons pratiqué une intervention mensuelle depuis le mois d'avril.

Nous restons ouverts à toutes propositions alternatives de votre part qui pourraient améliorer le visuel des allées du cimetière. ■

## Travaux (suite)

### Je suis propriétaire... donc je taille !

Il va de soi que la commune doit veiller au respect des règles de sécurité et de circulation sur ses voies publiques.

Or, nous constatons bien souvent en cheminant dans nos hameaux que la réglementation en matière de taille de haies, d'arbres et d'arbustes n'est pas respectée à Saint-Maximin.

Nous pensons dès lors indispensable de rappeler les termes de la loi à l'ensemble des propriétaires de parcelles plantées :

- l'entretien des plantations le long des voies publiques est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident ;
- les haies doivent être conduites à l'aplomb des chemins ruraux. Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat (article R161-24 du Code rural) ;
- il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux

et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus.

À défaut de règlements et d'usages constants et reconnus, les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être à une distance de deux mètres au moins de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres ; et à une distance d'au moins un demi-mètre pour les autres plantations (article 671 du Code civil).

Si vous rencontrez des difficultés pour l'exécution des travaux d'entretien qui vous incombent, nous vous demandons instamment de prendre contact avec le secrétariat de la mairie afin de nous exposer votre situation.

Les précisions réglementaires concernant les distances et hauteurs à respecter sont disponibles en mairie.

Merci pour votre compréhension. ■

### Projet de rénovation mairie école : où en sommes-nous ?

La phase d'étude préalable réalisée par l'Atelier 17C - Architectes est arrivée à son terme : nous souhaitons vous la présenter.

Pour rappel, cette étude avait pour objet d'envisager différents scénarios de rénovation énergétique des bâtiments afin d'améliorer le confort des enfants de l'école et afin de maîtriser l'augmentation incessante des coûts. Ce choix de la rénovation s'est en effet imposé au conseil municipal compte tenu de la hausse du coût des énergies et de la volonté de ne pas détruire le patrimoine bâti qui constitue le cœur et l'histoire de notre commune.

Le cabinet d'architecte, accompagné d'un groupe de travail composé d'élus et d'enseignants, a conclu à un scénario répondant aux problématiques actuelles.

Pour des raisons budgétaires ce scénario est divisé en deux phases.

La première phase concernera :

- la rénovation thermique de la mairie (isolation de l'ensemble de la structure et remplacement des huisseries) ;
- la construction de la chaufferie commune : actuellement alimentée au fuel, l'installation d'une nouvelle chaufferie permettra d'alimenter

l'ensemble des bâtiments communaux bordant la mairie sans utiliser d'énergies fossiles ;

- l'extension sous préau du bâtiment des CE pour la création d'une nouvelle classe avec sas d'entrée, vestiaires et nouveaux sanitaires. Cette extension de classe permettra aux enfants de petite et moyenne sections de bénéficier enfin d'un espace dortoir.

La seconde phase comportera :

- la construction d'un nouveau bâtiment dit « Pôle Maternelles » : ce bâtiment neuf, construit sur l'emplacement actuel de la classe des CM, permettra une mise aux normes et répondra aux besoins des classes de maternelles (dortoirs, espace de motricité, rangement etc.) ;
- la rénovation et l'aménagement intérieur de la mairie, à savoir l'aménagement des bureaux, l'installation d'un ascenseur permettant un accès aux personnes à mobilité réduite, la création d'une salle du conseil municipal en rez-de-chaussée, ouverte sur l'extérieur et pouvant accueillir les mariages ;
- l'aménagement du parvis améliorera l'accessibilité actuelle et permettra d'installer la chaufferie.

## Travaux (suite et fin)

Les travaux de cette première tranche sont estimés à la somme de 2 588 000 € HT, à raison de 1 060 000 € HT pour la phase 1 et de 1 528 000 € HT pour la phase 2.

Le souhait des élus est bien évidemment de pouvoir enchaîner les deux phases sans interruption.

Ces travaux seront effectués en sites occupés afin d'éviter toute délocalisation des bureaux de la mairie et des élèves pendant leur durée. Des solutions seront bien entendu recherchées avec le maître d'œuvre pour réduire le plus possible les nuisances durant les deux années prévisibles de leur exécution, entre 2026 et 2028.

Pour réaliser ce projet d'envergure, l'équipe mu-

nicipale a choisi de se faire accompagner par le groupe Elegia- Isère aménagement, un cabinet spécialisé dans l'assistance des collectivités territoriales pour le suivi de ce type de chantier, de la recherche du maître d'œuvre à la conduite du chantier et ce, jusqu'à son terme. Cet accompagnement se poursuivra durant le prochain mandat, au bénéfice de la prochaine équipe municipale.

Côté financement, les recherches et demandes de subventions seront effectuées dans les prochains mois en adéquation avec le projet du maître d'œuvre.

Nous ne manquerons pas de vous informer des avancées de ce projet. ■



coupe longitudinale projet

Esquisses du cabinet Atelier 17C - Architectes

## Activité sportive du mardi

L'activité sportive des ados du mardi soir reprendra le mardi 10 septembre de 18 heures à 19 heures. Cette année les élus seront accompagnés d'une éducatrice en activité physique. En effet c'est Sa-

bine Guyonnet (également intervenante auprès des enfants de l'école) qui accompagnera les jeunes (et les moins jeunes) de Saint-Maximin et sera à leur écoute pour des activités ludiques et sportives. ■

## Patrimoine

### Tour d'Avalon et Journées européennes du patrimoine

Cette année encore l'ouverture de la tour d'Avalon aura ravi petits et grands, touristes et population locale : les 244 entrées enregistrées manifestent l'intérêt porté par le public à notre patrimoine !

Les visites ont été agrémentées depuis le 6 juillet par l'exposition des tableaux très colorés de l'artiste Brigitte Pace sur les trois étages de la tour (*retrouvez-la pour des cours hebdomadaires de peinture et de dessin, cf. rubrique « Vie associative »*).



Notre guide Florence Kieffer a assuré pour sa part toutes les explications nécessaires pour permettre aux visiteurs de s'imprégner de l'histoire de ce lieu.

Nous les remercions de leurs interventions respectives grâce auxquelles l'été de la Tour a été une réussite et nous vous invitons pour la dernière fois de la saison à découvrir ou redécouvrir ce lieu à l'occasion des Journées européennes du patrimoine qui se dérouleront le samedi 21 septembre (10 heures à 18 heures). ■

## Agriculture

### Réunions publiques sur le périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) du Grésivaudan

Notre commune s'est engagée dans le déploiement d'une politique de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (dite « PAEN »), avec l'appui du département, de la communauté de communes Le Grésivaudan et de la chambre d'agriculture de l'Isère. Cet outil est constitué d'un périmètre de protection de zones agricoles et naturelles, associé à un programme d'actions pour le maintien et la valorisation de l'agriculture, des espaces forestiers et naturels, et des paysages.

Afin d'informer les habitants et l'ensemble des personnes concernées par ce projet, trois réunions publiques sont organisées par le département, la communauté de communes Le Grésivaudan et la chambre d'agriculture. Elles ont pour but de présenter cet outil de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels proposé sur treize communes du Grésivaudan : Biviers, La Buissière, La Combe-de-Lancey, La Pierre, Le Versoud, Lumbin, Plateau-des-Petites-Roches, Revel,

Sainte-Marie-d'Alloix, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Martin-d'Uriage, Saint-Maximin et Tencin.

Elles seront également l'occasion d'informer et de répondre à vos questions.

Ces réunions publiques se tiendront les :

- **jeudi 26 septembre 2024, de 20 heures à 22 heures, à Tencin** : Espace culturel, 556 avenue du Grésivaudan, 38570 Tencin ;
- **mardi 8 octobre 2024, de 20 heures à 22 heures, à Sainte-Marie-d'Alloix** : Salle polyvalente du Parc du Seuil, 38660 Sainte-Marie-d'Alloix ;
- **mardi 15 octobre 2024, de 20 heures à 22 heures, à Saint-Martin-d'Uriage** : Salle polyvalente de la Richardière, 322 Chemin de la Richardière, 38410 Saint-Martin-d'Uriage.

L'enquête publique qui sera organisée cet automne vous permettra de vous exprimer sur le projet. Ses dates et lieux exacts vous seront communiqués prochainement. ■

### Déclaration des ruches 2024

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ;
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole ;
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colo-

nies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches>.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mél :

[assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr) ou par téléphone au 01 49 55 82 22. ■

## Environnement

### Mois de la nuit

Organisé le 12 octobre depuis 2008, le « Jour de la Nuit » est une opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

L'association Agir pour l'environnement la coordonne, de nombreux partenaires nationaux la soutiennent et cet événement fédère de nombreuses initiatives locales sur le territoire français.

Le « Mois de la Nuit » en est ainsi une déclinaison instaurée chaque année, tout au long du mois d'octobre, par la métropole de Grenoble, les parcs naturels régionaux de Chartreuse et du Vercors ainsi que l'Espace Belledonne avec de nombreuses animations.

Pour participer à cet événement cet automne à Saint-Maximin, l'association « La Sauge et le cosmos » vous propose une expérience unique, avec



un « temps d'expérimentation olfactive ».

Un moment de détente et de calme, en vous laissant porter de façon ludique par Simone et Éric, à la découverte de vos sens « nocturnes »...

**Fermez les yeux, éteignez vos pensées et laissez-vous vagabonder...**

**Vous devrez deviner quelles odeurs vous chatouillent le nez !**

**Inscription obligatoire à :**

[simone.sarah.chabert@lasauge.org](mailto:simone.sarah.chabert@lasauge.org).

**Samedi 19 octobre 2024, de 20 heures précises à 21 h 30.** Nombre limité de places – le lieu du rendez-vous vous sera communiqué lors de votre inscription.

*Atelier offert par la commune de Saint-Maximin, limité à quinze participants. ■*

## Culture

### Apéro-concert

Ça s'est passé près de chez vous !

Ce dimanche 4 août sur le terrain de pétanque, par une magnifique fin d'après-midi estivale, Saint-Maximin a été mis en musique par le groupe « Dirty Doctors » pour la neuvième édition de notre apéro-concert communal.

Deux heures d'un concert rock, rondement mené par ces quatre musiciens chambériens, ont mis le cœur du village au tempo de morceaux d'anthologie en revisitant les répertoires de groupes emblématiques.



Belle participation ! Environ 170 spectateurs se sont rassemblés pour les écouter, ou même pour danser ! À la buvette, nos fidèles alliées, les GLAAMM de l'association La Manivelle, ont servi sans relâche boissons fraîches ou sandwiches aux diots pour les plus gourmands...

Un pur régal.

Nous comptons sur vous l'année prochaine pour une nouvelle découverte musicale ! ■

## Exposition « En forêt » de Thomas Cugnod

Le 7 juin dernier a eu lieu le vernissage de l'exposition « En forêt » du photographe naturaliste Thomas Cugnod. Une petite balade au fil des photos qui nous a permis de rencontrer la faune locale, l'auteur et les techniques de prise de vue. Un moment riche et convivial qui s'est clôturé par un pot de l'amitié offert par la commune.



Vous pouvez profiter encore de cette exposition à l'espace naturel sensible du marais d'Avalon, au belvédère et au niveau de la Tour, jusqu'aux journées européennes du patrimoine qui se tiendront les 21 et 22 septembre prochains. ■



À 56 années de distance, trois Saint-Maximinois ont eu l'honneur de porter la flamme olympique ou paralympique quelques instants, dans la longue chaîne des relayeurs.

Un peu d'histoire pour commencer : c'est en 1936 que le relais de la torche fait son apparition lors des Jeux Olympiques de Berlin, mais il faudra attendre les JO de Mexico de 1968 pour qu'une femme ait enfin l'honneur de parcourir les derniers mètres du relais et d'allumer le chaudron olympique.

Du 6 au 18 février 1968, Grenoble accueille la X<sup>e</sup> olympiade d'hiver. Partie d'Olympie (Grèce) le 16 décembre 1967, la flamme parcourt 7 222 km en France ; 3 500 km ont été couverts à pied ; 1 600 sur des skis ; 300 à dos de cheval, à vélo ou en aviron ; et 1 900 en utilisant des moyens mécaniques de transport (avion, hélicoptère, navire d'escorte et véhicule).

En cette année 2024, la France organise pour la première fois de son histoire les Jeux Paralympiques d'été.

Ces jeux ont été lancés dès juillet 1948 par Ludwig Guttmann, neurologue réputé, fondateur à Stoke Mandeville (Grande Bretagne) d'un hôpital dédié aux blessés atteints à la moelle épinière durant la Seconde Guerre mondiale, et organisateur d'une première compétition à la veille des jeux olympiques de Londres en cultivant l'idée que le sport permet aux personnes handicapées de développer leur force physique et leur estime de soi.

C'est donc à Stoke Mandeville que la flamme paralympique est traditionnellement créée. Elle devra cette fois emprunter le tunnel sous la Manche entre les mains de ses 24 porteurs britanniques ; ceux-ci seront rejoints à mi-parcours par autant de porteurs français qui l'ont acheminée jusqu'à Calais pour y générer douze flammes commémorant les 12 jours de ces premiers Jeux Paralympiques d'été en France. Ces 12 flammes réparties entre les 12 villes de Valenciennes, Amnéville, Strasbourg, Thonon-les-Bains, Antibes Juan-les-Pins, Montpellier, Lourdes, La Roche-sur-Yon, Lorient, Saint-Malo et Rouen formeront un anneau autour de la France avant de converger vers Paris le 27 août en traversant de multiples villes relais, pour terminer leur parcours par un sprint final dans la capitale, jusqu'à la place de la Concorde.

1 200 porteurs de la flamme paralympique se sont ainsi relayés dans plus de 50 villes dans toutes les régions de l'Hexagone, en représentant la grande diversité de la société : des femmes et des hommes, des sportifs et sportives de haut niveau, des personnalités publiques et des figures locales, tout comme des inconnus sélectionnés parmi le grand public, des personnes en situation de handicap... pour saisir dans chaque ville relais l'opportunité de promouvoir une société plus inclusive.

Et Saint-Maximin dans tout ça ?



lycée Vaucanson.

Ils nous ont malheureusement quittés l'un et l'autre, Marie-Claude très récemment.

Et puis, en ce jour d'ouverture des jeux paralympiques, parmi les 200 porteurs de la flamme qui ont « mis le feu à la capitale » ce 28 août 2024, nous trouvons le 3<sup>e</sup> Saint-Maximinois : c'est Patrick Ceria, ancien sportif triplement médaillé des jeux paralympiques d'Atlanta, Sydney et Athènes en 1996, 2000 et 2004 qui a pris le relais ce 28 août à Paris, pour porter sur quelques dizaines de mètres la Flamme paralympique !

De grands moments de joie et de fierté pour tous, manifestation, que nous voulons nous rappeler et partager ! ■

Les plus anciens le savent, les plus jeunes l'ignorent sans doute, la situation de notre commune sur la route des jeux olympiques d'hiver de 1968 a valu à deux jeunes sportifs de notre village de porter la flamme olympique ; vous les reconnaîtrez, en blanc sur la photo sépia, Marie-Claude Zacharie, 16 ans, membre du Club d'athlétisme de Pontcharra, et Robert Panerio, étudiant au



# La parole est aux associations

## 20° Nord

L'association 20 degrés Nord a ouvert son premier festival consacré au Sahara au Fort Barraux les samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juin : 1 000 personnes de treize nationalités différentes se sont retrouvées à cette occasion pour partager leur passion commune du désert ou pour le découvrir.

De nombreux habitants de la commune ont pris part à cet événement au milieu des dromadaires, des tentes berbères, des artistes et des artisans sahariens.

Un beau week-end de rencontres interculturelles, couronné de succès, que l'association espère renouveler en juin 2026 pour une seconde édition.



Le Sahara s'est encore invité à Saint-Maximin (*photo*) le 31 août avec le groupe Oumar Ezza, originaire du Niger, pour nous donner un concert de musique touarègue offert par la commune et 20° Nord.

Les spectateurs les plus curieux ont même pu profiter d'une exposition photographique et d'une vente de bijoux touaregs.

Autre bonne nouvelle pour l'association : la direction départementale des finances publiques de l'Isère vient d'accorder à l'association 20°

Nord le statut d'organisme d'intérêt général à caractère culturel ! Sachez donc que vous pourrez donc bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % sur vos prochains dons !

N'hésitez pas à rejoindre les 70 adhérents qui nous font déjà confiance et qui nous soutiennent, via la page HelloAsso de 20° Nord.

## Association des donneurs de sang bénévoles

Le prochain don du sang aura lieu le **mercredi 11 septembre 2024**, au Coléo (86 rue du Pont-Haubané 38530 Pontcharra).

La collecte se fera de 16 heures à 19h20, uniquement sur rendez-vous sur le site Mon RDV Don de Sang ([sante.fr](http://sante.fr)).

## Vivre à Saint-Maximin

L'association Vivre à Saint-Maximin organise une « soirée cassoulet » le **samedi 21 septembre 2024** à la salle Marie-Louise, à 20 heures.

Repas à 25 €, uniquement sur réservation auprès de Louis Paquet au 06 98 48 48 05.

Voilà comment terminer en beauté le challenge de pétanque !

## Saint-Max Trail

**7<sup>e</sup> édition du Saint-Max Trail le dimanche 29 septembre 2024 !**

Le 1<sup>er</sup> départ sera donné à 9h30 pour le parcours SMT16km & 1 000 m D+ puis à 9h45 pour le SMT10km & 500 m D+.

Les marcheurs se verront donner leur propre départ à 9h50 pour des parcours de 6 km ou 8 km et 200 ou 300 m D+.

Enfin la course enfants s'élancera à 12 heures.

Ambiance garantie pour célébrer ainsi le sport en ces temps olympiques mais aussi de rentrée scolaire, de fin d'été et de couleurs d'automne !

Buvette, repas, tirage au sort... Chacun de vous est convié à participer, aussi bien comme bénévole, coureur, marcheur, que comme supporter !

Les parcours sont identiques à ceux de 2023.

Vous pouvez commencer d'ores et déjà à vous entraîner !

En plus de l'aide précieuse et sûre des associations Vive l'école et Vivre à Saint-Maximin ces dernières années, c'est le Saint-Max Multisports qui nous apporte aujourd'hui son soutien actif dans la réalisation de cette journée et nous les en remercions.

Rappelons que les bénéfices de notre manifestation sont toujours reversés à l'école de Saint-Maximin afin de soutenir le financement d'activités sportives pédagogiques : nous œuvrons pour engranger un bénéfice maximal !

**SAINT MAX TRAIL**  
**Dimanche 29 Septembre 2024**

Course Enfant  
SMT 10km / 500D+  
SMT 16km / 1000D+ Solo & DUO  
Rando/Marche 6-8km/200-300 D+



## La parole est aux associations (suite)

Dès la fin août et avant l'ouverture de la chasse, les bénévoles étaient sur le terrain, en forêt et sur les chemins afin de débroussailler et de dégager les arbres encombrant les parcours.

Pour finir, nous serons fiers de vous proposer le **samedi 30 novembre 2024** en fin de journée, au hameau d'Avalon et pour la troisième fois consécutive, une animation riche en convivialité qui nous tient beaucoup à cœur, au profit du Téléthon 2024.

Cet événement se déroulera exceptionnellement en novembre pour laisser toute sa place à la cérémonie de réouverture de la Cathédrale Notre-Dame-de-Paris début décembre.

### *La Sauge et le Cosmos*

propose une animation le **samedi 19 octobre 2024** dans le cadre du « Mois de la Nuit » Voir l'article à la rubrique « Environnement ».

Inscription sur réservation uniquement à l'adresse mél : [simone.sarah.chabert@lasauge.org](mailto:simone.sarah.chabert@lasauge.org).

Atelier ouvert à toutes et tous et offert par l'association La Sauge et le Cosmos et la commune de Saint-Maximin.

### *La Manivelle*

La Manivelle vous donne rendez-vous le **samedi 26 octobre 2024** pour la Balade Gourmande.

Cette année encore, sorcières et monstres seront de la partie ! Alors n'hésitez pas à sortir vos plus beaux costumes d'Halloween pour venir vous régaler et vous amuser tout au long du parcours !

Les bénéfices réalisés lors de cette manifestation nous permettront d'offrir aux habitants de la commune une journée festive courant 2025.

Mais chuuuut ! C'est une surprise !

Les GLAAMM.

### *L'association communale de chasse agréée (ACCA)*

Le **dimanche 27 octobre 2024**, l'association de chasse de Saint-Maximin propose aux habitants de la commune une **matinée découverte de l'activité de chasse sur le terrain** (prévoir chaussures de marche et chasuble fluo).

Inscriptions et informations en mairie.

Pour une bonne cohabitation des promeneurs et des chasseurs, nous vous informons que la période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse à vol est fixée pour le département de l'Isère du 8 septembre 2024, à 7 heures, au 27 février 2025, au soir.

Vous pouvez retrouver l'arrêté n° 38-2024-06-18-00005 relatif à l'ouverture et la clôture de la chasse pour la campagne 2024-2025 dans le département de l'Isère sur le site Internet de la préfecture de l'Isère.

Rappel des jours de chasse autorisés : mardi, jeudi, samedi, dimanche et jours fériés (la chasse est exceptionnellement fermée en dessous de la route forestière (gros et petit gibier) les 28 et 29 septembre 2024, route comprise).

Nous vous rappelons également que l'**application « Land Share »** est disponible sur smartphone et **tenue à jour** par l'ACCA de Saint-Maximin pour informer en temps réel des battues en cours.



### *Les Cygnes de la Tour*

Les membres du club des Cygnes de la Tour se réuniront de nouveau en toute convivialité à partir du **18 septembre 2024** chaque troisième mercredi du mois dans la salle Marie-Louise, à partir de 14 heures.

Le traditionnel repas de Noël des adhérents du club aura lieu le **jeudi 19 décembre 2024** dans un restaurant dont l'adresse vous sera communiquée ultérieurement.

En attendant, nous souhaitons une belle rentrée à chacun !

Pour tout renseignement complémentaire concernant l'association les Cygnes de la Tour, rapprochez-vous de Jean-Pierre Chenevier au 06 15 30 23 68.

## La parole est aux associations (suite et fin)

### Vive l'école

L'été touche à sa fin et les enfants reprennent le chemin de l'école tandis que l'équipe de Vive l'école fait, elle aussi, sa rentrée...

L'année scolaire se sera terminée le 22 juin par une magnifique kermesse ensoleillée : spectacles le matin, repas « pique-nique » à midi suivi d'un bel après-midi de jeux pour le plus grand bonheur des enfants.

En ce début d'année scolaire 2024-2025, l'association vous propose d'ores et déjà quelques rendez-vous. Pour commencer, un **apéro dînatoire** permettra à tous les parents de l'école de se rencontrer et d'échanger sur les différents projets de l'association ainsi que sur ses objectifs.

Cette soirée se terminera par l'**Assemblée Générale** annuelle au cours de laquelle nous devons compléter l'équipe du Conseil d'Administration ; le CA renouvelé désignera par la suite son Bureau.

La date de cette AG reste à définir et vous sera précisée très rapidement.

Un deuxième rendez-vous suivra le **vendredi 18 octobre 2024**, pour la 3<sup>e</sup> **Boom d'Halloween** ouverte aux enfants de l'école : un moment de terreur festif avec les fameuses pizzas de GReg... mais n'oubliez pas de les réserver !

Enfin viendra le temps de notre **marché de Noël : 4<sup>e</sup> édition** cette année ! Un moment convivial pour se mettre dans l'ambiance, profiter de la venue du père Noël, faire ses dernières emplettes et bien sûr passer une joyeuse journée avec un bon verre de vin chaud ou toute autre bonne chose à déguster à la buvette !

La date vous sera précisée ultérieurement.

### Arcade

« *Awalédjan* » 23 novembre 2024

L'association ARCADE une Terre pour Vivre, acteur clé du développement et de la coopération décentralisée entre sept communes françaises (Le Cheylas, Valgelon-La Rochette, Saint-Maximin, Crêts en Belledonne, Barraux, la Chapelle-Blanche et Porte-de-Savoie) et la commune sénégalaise de Bandafassi, a obtenu l'accord de financement de son dispositif. Ce dispositif est piloté conjointement par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère sénégalais de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement du territoire.

Les premiers projets concrets seront engagés autour des axes prioritaires par la mairie de Bandafassi : appui à la gouvernance par la sensibilisation sur les impôts notamment, amélioration de l'accès à l'éducation et à l'assainissement dans les établissements scolaires. Nous mettrons en place à la rentrée des échanges entre les écoles françaises et sénégalaises autour des objectifs du développement durable.

Parallèlement, l'ARCADE organise un événement sur le territoire de la commune de Saint-Maximin afin de célébrer l'entente et la connaissance mutuelle entre nos deux pays.

« *Awalédjan* » sera une journée dédiée à la sensibilisation et à la découverte de la culture sénégalaise à travers des animations, des jeux, des ateliers et de la musique pour tous les âges : initiation à la danse africaine ou au djembé, jeux, contes kamishibaï et sénégalais, restauration et buvette aux couleurs du Sénégal ; enfin un concert Niaramy de musique mandingue viendra clôturer cette belle journée.

Mais « *Awalédjan* » quèsaco ? En peuhl (un des dialectes utilisés dans la commune), « *Awalédjan* » signifie « Bonjour » ; ce mot est aussi inspiré du jeu traditionnel africain « *Awalé* », joué dans de nombreux pays d'Afrique de l'ouest, Sénégal compris.

Ce jeu est un symbole de stratégie, de partage et de convivialité, un symbole des valeurs que l'association ARCADE souhaite promouvoir à travers cet événement.

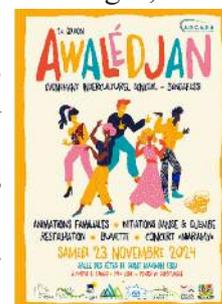
Le **samedi 23 novembre 2024, de 15 heures à 23 heures, la salle Marie-Louise** se transformera pour le plaisir de tous en un espace de découverte et de partage culturel festif.

Venez participer à cette journée dédiée à la richesse de la culture sénégalaise et portée au travers de valeurs de solidarité internationale !

**Pré-inscriptions recommandées** pour garantir votre participation aux ateliers djembé et danse : <https://www.helloasso.com/associations/a-r-c-a-d-e-une-terre-pour-vivre/evenements/pre-inscription-initiation-djembe>.

**Contact** : Mylène Contini, 07 82 82 14 19, [arcade@arcade-vivre.fr](mailto:arcade@arcade-vivre.fr) ou [www.arcade-vivre.fr](http://www.arcade-vivre.fr).

Pour plus d'informations et pour les pré-inscriptions 04 79 65 38 20. ■



## Vie associative

En septembre, la vie associative reprend ses activités hebdomadaires et organise des stages découvertes. Retrouvez ici les différentes activités qui vous sont proposées sur la commune de Saint-Maximin. ■

Cours hebdomadaires	YOGA ADULTE
Descriptif	Viniyoga avec Nadine Zen le mercredi matin Yoga de l'énergie avec Sylvie Grivel le mercredi soir
Séance découverte gratuite	<b>Mercredi 11 septembre 2024, aux horaires habituels</b>
Quand	<b>Mercredi matin, de 9 heures à 10 h 15, salle Marie-Louise</b> <b>Mercredi soir, de 19 h 30 à 20 h 45, salle Marie-Louise</b>
Tarifs	120 € dont 15 € d'adhésion ASSM pour les adhérents de Saint-Maximin 150 € dont 15 € d'adhésion ASSM pour les adhérents de l'extérieur
Contact	Marie-Françoise Chenevier de l'ASSM - Tél. 06 11 45 58 59 Sylvie Bossu - Tél. 06 82 44 19 28.

Cours hebdomadaires	FITNESS ADULTE
Descriptif	Cours de fitness et de renforcement musculaire encadré par Aaron Territorio
Séance découverte gratuite	<b>Jeudi 12 septembre 2024, à l'horaire habituel</b>
Quand	<b>Jeudi, de 19 h 45 à 20 h 45, salle Marie-Louise</b>
Tarifs	120 € dont 15 € d'adhésion ASSM pour les adhérents de Saint-Maximin 150 € dont 15 € d'adhésion ASSM pour les adhérents de l'extérieur
Contact	Éliane Bouchet-Bert-Manoz de l'ASSM - Tél. 06 85 20 37 84.

Cours hebdomadaires	MARCHE ACTIVE / MARCHE NORDIQUE
Descriptif	Séance de marche active, marche nordique encadrée par Murielle Lemaire
Séance découverte gratuite	<b>Samedi 14 septembre 2024, à l'horaire habituel</b>
Quand	<b>Samedi, de 10 heures à 12 heures, en fonction des conditions météorologiques, départ place Roger Durieux</b>
Tarifs	Carte de 10 séances (40 € à 50 €) à régler directement à la coach + 15 € d'adhésion à l'ASSM
Contact	Éliane Bouchet-Bert-Manoz de l'ASSM - Tél. 06 85 20 37 84.

Stage ponctuel	STAGE DE YOGA ou FITNESS ou SELF-DÉFENSE
Descriptif	Sera précisé ultérieurement
Niveau ou âge	Adultes et adolescents
Quand	<b>Jeudi 24 octobre 2024, de 18 h 30 à 20 heures, salle Marie-Louise</b>
Tarifs	12 €
Contact	Éliane Bouchet-Bert-Manoz de l'ASSM - Tél. 06 85 20 37 84.

Cours hebdomadaires	SAINT-MAX MULTISPORTS (SMMS)
Descriptif	Le Saint-Max Multisports propose des cours pour adultes uniquement qui permettent d'essayer différentes disciplines tout au long de l'année avec une prédominance de footings d'échauffement, de renforcement musculaire, de boxe, de self-défense et lorsque la météo est clémente de football, handball, volley-ball... liste non exhaustive
Séance découverte gratuite	<b>Le lundi de votre choix !</b>
Quand	<b>Lundi, de 19 h 30 à 21 heures ou 21 h 30</b>
Tarifs	30 € annuel
Contact	Bruno Frattini - Tél. 06 89 44 61 15 - saintmaxms@gmx.fr.

Cours hebdomadaires	<b>DESSIN-PEINTURE ADULTES</b>
Descriptif	Cours dessin-peinture adultes. 25 séances de 1 h 30 Toutes techniques (dessin : crayons, fusain, sanguine, pastel sec, crayon aquarelle, encre, gouache, acrylique, huile...)
Séance découverte gratuite	<b>Mardi 3 septembre 2024</b>
Quand	Mardi, de 18 h 30 à 20 heures
Tarifs	250 € les 25 séances (6 € de l'heure soit 10 € la séance de 1 h 30)
Contact	Brigitte Pace, professeur dessin-peinture Tél. 06 81 67 68 23 - mél : atelier.reg-art@sfr.fr Site : pace-brigitte-atelier-reg-art-gresivaudan.com.

Stage ponctuel	<b>STAGE PONCTUEL DESSIN-PEINTURE ADULTE</b>
Descriptif	1) « Le Monochrome » : réaliser un paysage avec une seule couleur allant de la transparence à la superposition de couches d'un même pigment (crayons, fusain, encre, aquarelle) 2) « Techniques mixtes » : créer un tableau en associant peinture acrylique, collages et matières...
Niveau ou âge	Adultes
Quand	1) vacances scolaires Toussaint (de 14 heures à 18 heures), dates à définir 2) vacances scolaires Hiver (de 14 heures à 18 heures), dates à définir
Tarifs	1) 40 € (matériel et fournitures inclus) 2) 40 € (matériel et fournitures inclus)
Contact	Brigitte Pace, professeur dessin-peinture Tél. 06 81 67 68 23 - mél : atelier.reg-art@sfr.fr Site : pace-brigitte-atelier-reg-art-gresivaudan.com.

Cours hebdomadaires	<b>DESSIN-PEINTURE ENFANTS &amp; ADOLESCENTS</b>
Descriptif	Cours dessin-peinture enfants (7/11 ans) & adolescents (11/16 ans) Toutes techniques (dessin : crayons, fusain, sanguine, pastel sec, crayon aquarelle, encre, gouache, acrylique, huile...)
Séance découverte gratuite	<b>Mercredi 4 septembre 2024</b>
Quand	Mercredi, de 17 heures à 18 heures (enfants) Mercredi, de 18 heures à 19 heures (adolescents)
Tarifs	Enfants : 175 € Adolescents : 200 €
Contact	Brigitte Pace, professeur dessin-peinture Tél. 06 81 67 68 23 - mél : atelier.reg-art@sfr.fr Site : pace-brigitte-atelier-reg-art-gresivaudan.com.

Stage ponctuel	<b>STAGE PONCTUEL DESSIN-PEINTURE ENFANTS &amp; ADOLESCENTS</b>
Descriptif	1) « Les Animaux » : à la découverte des proportions, expressions, caractéristiques... de l'animal choisi et choix de la technique employée (crayons, fusain, peinture...) correspondant au modèle. 2) « La peinture au couteau » : à l'aide de différents couteaux fournis, apprendre à réaliser des mélanges, des fondus, des reliefs...
Niveau ou âge	Enfants et adolescents de 7 à 16 ans
Quand	1) vacances scolaires Toussaint (de 14 heures à 18 heures), dates à définir 2) vacances scolaires Printemps (de 14 heures à 18 heures), dates à définir
Tarifs	1) 40 € (matériel et fournitures inclus) 2) 40 € (matériel et fournitures inclus)
Contact	Brigitte Pace, professeur dessin-peinture Tél. 06 81 67 68 23 - mél : atelier.reg-art@sfr.fr Site : pace-brigitte-atelier-reg-art-gresivaudan.com.

# Résultats des élections 2024 sur la commune

## Européennes

Elections européennes 9 juin 2024 - résultats de SAINT-MAXIMIN

Inscrits prévus	562	% inscrits	% votants
Inscrits	562		
Abstentions	190	33.81	
Votants	372	66.19	
Blancs	5	0.89	1.34
Nuls	4	0.71	1.08
Exprimés	363	64.59	97.58

Candidats	Voix	% exprimés
BARDELLA Jordan / LA FRANCE REVIENT! AVEC JORDAN BARDELLA ET MARINE LE PEN	109	30.03
GLUCKSMANN Raphaël / REVEILLER L'EUROPE	55	15.15
HAYER Valérie / BESOIN D'EUROPE	44	12.12
TOUSSAINT Marie / EUROPE ECOLOGIE	41	11.29
AUBRY Manon / LA FRANCE INSOUMISE - UNION POPULAIRE	27	7.44
MARECHAL Marion / LA FRANCE FIERE, MENEÉ PAR MARION MARECHAL ET SOUTENUE PAR ERIC ZEMMOUR	26	7.16
BELLAMY François-Xavier / LA DROITE POUR FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA FRANCE EN EUROPE	18	4.96
LASSALLE Jean / ALLIANCE RURALE	10	2.75
DEFFONTAINES Léon / GAUCHE UNIE POUR LE MONDE DU TRAVAIL SOUTENUE PAR FABIEN ROUSSEL	6	1.65
GOVERNATORI Jean Marc / ÉCOLOGIE AU CENTRE	5	1.38
THOUY Hélène / PARTI ANIMALISTE - LES ANIMAUX COMPTENT, VOTRE VOIX AUSSI	5	1.38
WEHRLING Yann / ECOLOGIE POSITIVE ET TERRITOIRES	5	1.38
ASSELINÉAU François / LISTE ASSELINÉAU-FREXIT, POUR LE POUVOIR D'ACHAT ET POUR LA PAIX	4	1.10
ARTHAUD Nathalie / LUTTE OUVRIERE LE CAMP DES TRAVAILLEURS	2	0.55
PHILIPPOT Florian / L'EUROPE ÇA SUFFIT !	2	0.55
ALEXANDRE Audric / PACE - PARTI DES CITOYENS EUROPEENS, POUR L'ARMEE EUROPEENNE, POUR L'EUROPE SOCIALE, POUR LA PLANETE !	1	0.28
CHOLLEY Marine / EQUINOXE: ECOLOGIE PRATIQUE ET RENOUVEAU DEMOCRATIQUE	1	0.28
LACROIX Guillaume / EUROPE TERRITOIRES ÉCOLOGIE	1	0.28
PATAS DILLIERS Laure / ESPERANTO LANGUE COMMUNE	1	0.28

Les autres listes ont obtenu 0 voix sur la commune.

L'ensemble des résultats français est consultable sur : <https://www.resultats-elections.interieur.gouv.fr/europeennes2024/>

Les résultats au niveau du Parlement européen 2024 : <https://results.elections.europa.eu/fr>

## Législatives anticipées

Résultats de SAINT-MAXIMIN

2<sup>d</sup> tour - dimanche 7 juillet

Inscrits	562	% inscrits	% votants
Abstentions	126	22.42	
Votants	436	77.58	
Blancs	27	4.80	
Nuls	5	0.89	
Exprimés	404	71.89	92.66

N°	Candidats	Voix	% exprimés	
1	M. IORDANOFF Jérémie	227	56.19	Nouveau Front Populaire (NFP) / EELV
7	Mme SCHREIBER Frédérique	177	43.81	Union des droites / RN

1<sup>er</sup> tour - dimanche 30 juin

Inscrits prévus	562	% inscrits	% votants
Inscrits	562		
Abstentions	140	38.01	
Votants	422	61.99	
Blancs	14	1.66	
Nuls	2	0.18	
Exprimés	406	60.15	97.02

No	Candidats	Voix	% exprimés	
1	M. IORDANOFF Jérémie	144	35.47	Nouveau Front Populaire (NFP) / EELV
2	M. ESCARON Dominique	43	10.59	Les Républicains
3	M. COLAS-ROY Jean-Charles	65	16.01	Ensemble
4	Mme TULIPE Christine	4	0.99	Lutte ouvrière
5	M. GARRIGOS Philippe	5	1.23	Debout la France
6	Mme LACROUX Béatrice	3	0.74	Reconquête
7	Mme SCHREIBER Frédérique	142	34.98	Union des droites / RN

**Jérémie Iordanoff a été réélu député de notre circonscription avec 43 281 voix (59,95 %).**

Les résultats de la 5<sup>e</sup> circonscription :

[https://www.resultats-elections.interieur.gouv.fr/legislatives2024/ensemble\\_geographique/84/38/3805/index.html](https://www.resultats-elections.interieur.gouv.fr/legislatives2024/ensemble_geographique/84/38/3805/index.html)

## Belle initiative

En fin d'année 2023, Françoise, Ghislaine et Michèle ont pris l'initiative d'organiser un voyage au Puy du Fou avec un groupe d'amis de Saint-Maximin, en collaboration avec une agence de transport en autocar. Elles ont ainsi réussi à rassembler trente habitants de Saint-Maximin, l'agence se chargeant de compléter le car.

Un participant témoigne : Ce voyage s'est déroulé sur trois jours les 11, 12 et 13 juillet 2024. Nous

avons été conduits par la famille Anselmino : Michel et Alexandre se sont partagé les 800 km de route. Tous ont été émerveillés et en ont pris plein les yeux lors des deux spectacles nocturnes : noces de feu, Cinéscénie et durant la journée, Vikings, bal des oiseaux fantômes, secret de la lance, signe du triomphe, etc.

À quand le prochain voyage ? ■

**État civil** Seuls sont publiés les avis (naissance, PACS ou mariage) ayant reçu un accord pour leur communication.

**Naissances :** 15 avril, Timothée De Sloover ; 6 août, Louna Bellin ; 11 août, Naël Maurice ; 25 août, Valentina Choquell.

**PACS :** 21 juin, Fabien Couzon & Madeleine Carlini ; 26 juillet, Thibaud Maréchal & Zabibou Ali Ouseni.

**Mariages :** 15 juin, Aurélien Canut & Cécile Diedrich ; 6 juillet, Éric Prat & Maria Lazo Pinto ; 25 juillet, Jérémy Roziau & Alice Bernard.

**Décès :** 25 juillet, Marie-Claude Zacharie ; 28 août, Léon Vachez-Seytoux. ■

## Consommation d'eau potable et remplissage des piscines privées



=



?

Nous vous remercions de bien vouloir **prévenir la mairie (tél ou mél) avant le remplissage de votre piscine**. Il ne s'agit pas de demander une autorisation et encore moins d'effectuer une surveillance mais tout simplement de faciliter les contrôles réguliers effectués par le service Technique sur les fuites ou anomalies intempestives sur le réseau d'eau potable. ■

## La relève annuelle des compteurs d'eau va débiter



La relève des compteurs d'eau va débiter très prochainement sur la commune de Saint-Maximin, nous vous remercions de bien vouloir rendre accessible vos compteurs et regards.

En cas d'absence de l'abonné et/ou de compteur inaccessible (en domaine privé sans présence de l'utilisateur ou en cas de regard non accessible et non dégagé), le compteur ne pourra pas être relevé et un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres par le technicien releveur.

Dans ce cas, les abonnés devront transmettre leur index via leur espace abonné (<https://eaux.le-gresivaudan.fr>) et par

mél au [servicedeseaux@le-gresivaudan.fr](mailto:servicedeseaux@le-gresivaudan.fr) impérativement avant le 30 septembre 2024. ■

## Agenda des animations, fêtes et cérémonies - automne 2024

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Organisateur(s)
Mardi 10 septembre	Reprise du sport jeunes	Terrain de foot intercommunal	Commune
Mercredi 11 septembre	Collecte don du sang	Coléo	Amicale des donateurs de sang
Mercredi 18 septembre	Reprise des après-midis conviviaux	Salle Marie-Louise	Les Cygnes de la Tour
Samedi 21 septembre	Journées européennes du Patrimoine	Tour d'Avalon	Commune
	Challenge de pétanque	Terrain de pétanque	Commune
	Buvette	Salle Marie-Louise	Vivre à Saint-Maximin
	Soirée Cassoulet	Salle Marie-Louise	Vivre à Saint-Maximin
Dimanche 29 septembre	7 <sup>e</sup> édition du Saint-Max Trail	Accueil de loisirs intercommunal	Saint-Max Trail
Vendredi 18 octobre	Boom d'Halloween	Salle Marie-Louise	Vive l'école
Samedi 19 octobre	Le Jour de la Nuit	Le lieu sera précisé lors de l'inscription	La Sauge et le Cosmos et commune
Samedi 26 octobre	Balade gourmande	Salle Marie-Louise et village	La Manivelle
Dimanche 27 octobre	À la découverte de la chasse	Sur le terrain	ACCA
Vendredi 8 novembre	Soirée culturelle	Salle Marie-Louise	Commune
Samedi 11 novembre	Cérémonie armistice 1918	Place Roger Durieux	Commune
Samedi 23 novembre	À la découverte de la culture sénégalaise	Salle Marie-Louise	ARCADE
Samedi 30 novembre	Téléthon	Salle Marie-Louise et village	Pontch'éthon et d'autres associations qui soutiennent l'action Téléthon
En décembre	Marché de Noël	École	Vive l'école

Toutes ces animations vous seront rappelées et confirmées au fur et à mesure par les **lettres d'information** ou sur le Facebook de la commune.  
Inscrivez-vous sur le site Internet de la commune pour les recevoir ou sur votre application.